



Le mot du Maire

Sécurisé... et accueillant

Deux qualificatifs fort plaisants qui caractérisent désormais le cœur de notre village ; en effet, suite à de longs mois de travaux dans le centre et l'entrée sud du bourg, nous avons atteint ce double objectif recherché : d'une part, sécuriser les piétons et les automobilistes (création de 2 trottoirs entièrement éclairés la nuit ajoutés à de nouveaux parkings) et offrir un nouvel espace plus vaste...et accueillant.

Grâce aux subventions demandées ...et acquises, ces importants travaux n'impacteront en rien les impôts locaux ; de surcroît, elles permettront une deuxième tranche de travaux (poursuite des trottoirs, réalisation de deux parking aux abords de l'école) dans des conditions financières analogues.



Il m'est également très agréable de souligner la parfaite réussite du « Comice agricole des 4 cantons » en plein cœur de l'été ; une bien belle fête d'un jour avec une foule record de visiteurs...mais une très longue préparation durant des mois avec les élus et aussi avec de très nombreux bénévoles (près de 80 personnes présentes le jour J.)

Encore merci à tous !

Que cette chaleur humaine bien fragilisée de nos jours perdure longtemps encore dans un monde qui nous démontre, bien trop souvent hélas, tout simplement ...le contraire !

A chacune et chacun de vous, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Votre Maire, Georges Payre-Ficout

Le mot de la commission communication

En cette période de fêtes nous avons une pensée pour les familles des victimes des attentats, morts parce qu'ils aimaient la fête, la musique, la vie...

Restons unis face à la barbarie et enseignons la paix et la tolérance à nos enfants.

Nous avons également une pensée pour Bernard Cortot qui participait parfois à l'élaboration du bulletin en nous faisant part de son avis éclairé.

La commission a rédigé ce bulletin en essayant d'être le plus complet, clair, attrayant, pratique que possible.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions toujours constructives.

Bonne lecture à vous !

Estelle, Pascale, Marithé, Karine, André

Vie Pratique

<p style="text-align: center;">MAIRIE :</p> <p>Tél. 04 76 64 22 29 fax. 04 76 64 27 59 email. varacieux@wanadoo.fr Site de la commune : varacieux.sud-gresivaudan.org Ouverture au public : Mercredi: 9h à 12h Jeudi, Vendredi: 13h30 à 17h30 Samedi : 9h à 12h</p>	<p style="text-align: center;">DECHETTERIES :</p> <p style="text-align: center;">VINAY Tél. 04 76 36 79 29 Horaires : Lundi, Mercredi, Jeudi : 13h30 à 18h Mardi, Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h Samedi : 9h à 18h SAINT MARCELLIN Tél. 04 76 38 36 94 Horaires : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 9h à 12h et 13h30 à 18h Samedi : 9h à 18h</p>
<p>AGENCE POSTALE : Tél. 04 76 36 37 45 Ouverture : Lundi, Jeudi, Vendredi : 13h30 à 16h Mercredi, Samedi : 9h à 11h30</p>	<p style="text-align: center;">CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L' ISERE :</p> <p>Saint Marcellin : Tél. 04 76 36 38 38 Vinay : Tél. 04 76 36 62 06 Pont en Royans : Tél. 04 76 36 02 76</p>
<p>SERVICE TECHNIQUE : Tél : 04 76 64 27 36 ECOLE MATERNELLE : Tél : 04 76 64 22 77 ECOLE PRIMAIRE : Tél : 04 76 64 25 36 CANTINE SCOLAIRE : Tél : 04 76 64 25 26 SALLE DES FETES : Tél : 04 76 64 26 71 STADE DE RUGBY : Tél : 04 76 64 25 25</p>	<p>ALMA : Maltraitance personnes âgées Tél. 04 76 46 47 47</p> <p style="text-align: center;">SOS ENFANCE MALTRAITEE : Tél. 119 / 0800 05 41 41</p>
<p>ADMR : Tél. 04 76 64 26 08 Permanence (Saint Sauveur) Lundi de 14h à 18h Mardi, Jeudi 8h à 12h et 14h à 18h</p>	<p style="text-align: center;">VIOL FEMMES INFORMATION : Appel anonyme et gratuit. Tél. 0800 05 95 95</p> <p style="text-align: center;">VIOLENCES CONJUGALES : Tél. 0800 33 34 35</p>
<p>GRAND SECHOIR : Tél. 04 76 36 36 10</p>	<p style="text-align: center;">ALLO SERVICES PUBLICS : Tél. 39 39 www.vos-demarches.com/Isere</p>
<p style="text-align: center;">URGENCES :</p> <p>Gendarmerie de Vinay : Tél. 04 76 36 70 17 Gendarmerie St Marcellin : Tél. 04 76 38 00 17 Pompiers : Le 18 En cas d'urgence de risque vital (SAMU) : Le 15 Gendarmerie : le 17 Appel d'urgence européen : Le 112</p> <p>CENTRE ANTI POISONS : (Lyon) Tél. 04 72 11 69 11</p> <p style="text-align: center;">CENTRE HOSPITALIER DE ST MARCELLIN Tél. 04 76 64 90 90 HOPITAL LOCAL DE VINAY Tél. 04 76 36 99 00</p>	<p style="text-align: center;">SIDA INFO SREVICE : Tél 0800 840 800</p> <p style="text-align: center;">DROGUE INFO SERVICE : Tél. 133 / 0800 810 821</p> <p style="text-align: center;">CANCER INFO SERVICE : Tél. 0810 810 821</p> <p style="text-align: center;">TABAC INFO SERVICE : Tél. 39 89</p> <p style="text-align: center;">TOXICOMANIE : Tél. 01 48 09 13 13</p> <p style="text-align: center;">SOS AMITIES : (Grenoble) Tél. 04 76 87 22 22</p> <p style="text-align: center;">SOS ALCOOL : Tél. 04 76 96 34 36</p>
<p>REGIE de Vinay : Tél. 04 76 36 90 57 SICTOM : Tél. 04 76 38 66 03</p>	<p>POLE EMPLOI : 3949 (candidat) 3995 (employeur) MISSION LOCALE : Tél. 04 76 38 83 42 1^{er} réseau pour l'emploi des jeunes</p>

Les employés communaux



Aldina Champon, Nadia Payre-Ficout et Marie-Christine Mottuel au sein des écoles



Robert Marchand et Denis Bois sur nos chemins et nos bâtiments



Nathalie Alexia, responsable de l'agence postale

Gaëlle Thomas, secrétaire de mairie

Elodie Bonhoure qui remplace Gaëlle pendant son congé maternité

Nathalie Alexia, Gaëlle Thomas et Elodie Bonhoure

Démarches administratives

Pour toutes vos démarches administratives telles que demande de carte d'identité, passeport, recensement militaire, inscriptions sur listes électorales, règlement de boisement, déclaration de travaux, demande de permis de construire, mariage...

...adressez-vous au secrétariat de mairie aux jours et horaires d'ouverture au public (voir page 3)

P.L.U

La commission « urbanisme » travaille depuis plusieurs mois à la révision du P.L.U afin de le mettre en conformité avec la loi ALUR et le SCOT...auxquels s'ajoutent les restrictions de la loi Montagne, de la loi Grenelle 2 et de la carte des aléas...avec pour conséquence de devoir passer de 12 ha à environ 6 ha constructibles...

Une réunion publique de présentation du projet de révision a eu lieu le 9 décembre 2015, en présence de M. DELVOYE, urbaniste, compétent pour expliquer et répondre aux questions des propriétaires.

Espace Père Bleu

Pour éviter trop de nuisances au voisinage, le règlement établi pour la location de l'Espace Père Bleu a dû évoluer ; à savoir : location exclusivement aux associations et résidents de Varacieux, 1 fois par weekend uniquement, avec des horaires à respecter concernant les privés de 7h à 22h maximum.

Pour tout renseignement, s'adresser au comité de fêtes.

Etat-civil du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2015

Mariages

Marc ANTOINET et Marie-Laure COTTE-PATTAT le 06 juin 2015

Christophe DA FONSECA et Estelle GONNARD le 11 juillet 2015

Jean-Marie PAUTRIEUX et Marie-Élise GIROND le 03 octobre 2015

Romain DAVID et Nathalie COLEON le 21 novembre 2015

Naissances



Edinson Grassini 21.12.14



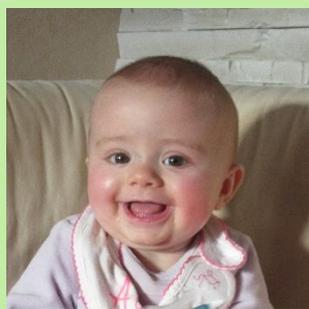
Evan Pabisz 7.01.15



Julie Antoinet 25.02.15



Timothée Gente 11.03.15



Lina Monnet 29.03.15



Célestine Rey 7.04.15



Lina Gotti 11.04.2015



Flavie Germain 23.04.15



Corentin Marchand 23.05.15



Maxence Mayet 8.06.15



Gabin Lozano David 21.10.15



Sacha et Romane Ruel 21.10.15

Marie Mézières, née le 16 août 2015, trop timide, n'a pas souhaité paraître...

Décès

Marie-Thérèse DETROYAT épouse FERROUILLAT née le 14/10/1940, décédée le 20/02/2015

Joseph MANIN, né le 7/08/1926, décédé le 31/03/2015

Hélène GIROUD veuve GOYFFON, née le 10/06/1921, décédée le 21/05/2015

Bernard CORTOT, né le 1/10/1947, décédé le 18 juin 2015

Pierre ASSONION, né le 2/06/1924, décédé le 4/09/2015

Josette MATHIEU épouse BERRUYER, née le 21/06/1922, décédée le 21/11/2015

Collectes de sang 2016



Vinay

Lundi 15 février de 16h30 à 20h

Lundi 9 mai de 16h30 à 20h

Mardi 19 juillet de 16h30 à 20h

Mardi 27 septembre de 16h30 à 20h

Lundi 12 décembre de 16h30 à 20h

St Marcellin

Lundi 7 mars de 8h30 à 12h et de 16h30 à 20h

Mardi 8 mars de 16h30 à 20h

Lundi 11 juillet de 8h30 à 12h et de 16h30 à 20h

Mardi 12 juillet de 16h30 à 20h

Lundi 3 octobre de 8h30 à 12h et de 16h30 à 20h

Mardi 4 octobre de 16h30 à 20h

Lundi 26 décembre de 8h30 à 12h et de 16h30 à 20h

Mardi 27 décembre de 16h30 à 20h

Vie Scolaire

Cette année l'effectif des écoles primaire et maternelle compte 89 enfants, répartis en 4 classes à 2 ou 3 niveaux :

- ✚ Petite, moyenne et grande Section : 22 enfants sous la responsabilité de Coralie VITTET COVAS
- ✚ GS, CP, CE1 : 20 élèves encadrés par Séverine SCHNEIDER et Lise LEGER
- ✚ CE1, CE2 : 22 élèves confiés à Gyslaine SAINZ
- ✚ CE2, CM1, CM2 : 25 élèves avec la directrice, Nathalie Jung, secondée dans sa décharge partielle par Eve Reulier.



Petite moyenne et grande section maternelles



Classe de GS, CP, CE1



Classes primaires

Cantine Scolaire et Garderie municipale

La cantine scolaire et la garderie sont gérées par la commune.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les horaires de la garderie restent inchangés à savoir de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h le soir ; le mercredi de 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h30. Le prix du ticket de garderie reste à 1€.

Le traiteur Cecillon de Vinay fournit les repas de midi, au prix de 3.70 €.

La semaine de vente de tickets de cantine est toujours indiquée à l'avance et affichée à la porte de la cantine. Pour le bon déroulement du service, merci de respecter ces dates et de penser à faire vos achats nécessaires à l'avance. Les inscriptions se font le vendredi pour la semaine qui suit ; sur demande expresse du traiteur, aucune inscription ne pourra se faire en dehors de ce jour.

Autre impératif du traiteur : prévenir avant 7h45 le matin en cas d'absence pour le repas de midi ; sinon le repas sera dû et pourra être récupéré à midi.

Afin que les repas se fassent dans de bonnes conditions, 2 services à la suite sont effectués lorsque les enfants sont trop nombreux.

Temps d'Activités Périscolaires

Voilà plus d'un an que de nombreuses personnes se sont investies dans l'organisation et la mise en place des TAP. Que ce soit la commission scolaire, les ATSEM ou les bénévoles, il y a un vrai travail d'anticipation et de préparation : réunir les personnes investies afin de faire un bilan et savoir ce qu'elles souhaitent faire avec les élèves ; établir un planning pour chaque période d'école ; récupérer les inscriptions de chaque enfant avec les règlements afin de préparer les listes pour que chaque intervenant sache qui doit être présent !!! C'est pourquoi il y a des dates précises pour rendre les inscriptions sachant que certaines arrivent le jour même de la rentrée ! Ce qui demande une disponibilité de la commission pour finaliser au mieux dans l'urgence !

Toute cette organisation en préambule pour $\frac{3}{4}$ d'heure par jour ; $\frac{3}{4}$ d'heure, c'est à la fois court et long ! Gérer un groupe, animer des ateliers divers et variés n'est pas chose facile face à nos petits bambins qui demandent de l'attention.

L'année 2014-2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Le coût global pour cette première année s'est élevé à presque 8000€ ; le conseil a donc décidé de demander une participation financière aux familles de 10€/période/enfant.

La commission scolaire a dû monter un dossier de PEDT (Projet Educatif De Territoire) afin de pouvoir prétendre à une subvention de l'Etat pour l'année 2015-2016 et nous permettre de continuer à mettre en place des ateliers, des projets et donner un sens à ses rythmes scolaires. Soulignons que celui-ci a été accepté par l'Education Nationale (50€/an/enfant).

L'année 2015-2016 a bien commencé ; cependant la gestion des plannings et la recherche de bénévoles restent très compliquées. Nadia, Marie-Christine, Aldina, les bénévoles sont toujours aussi motivés pour mettre en place des activités variées. Théâtre, activités manuelles, lecture, activités sportives, jeux de sociétés sont les thèmes les plus appréciés des enfants. N'est-ce pas le plus important ?

Les élus déplorent certaines critiques blessantes à l'égard de bénévoles qui donnent de leur temps... Qu'advient-il lorsqu'il n'y aura plus de bénévoles ? Garderie ?!

Jusqu'à présent nous avons eu la chance de trouver des personnes volontaires pour nous aider à mener à bien ces T.A.P ; nous les remercions chaleureusement : Henriette, Jean-Pierre, Noha, Géraldine, Jean-Michel, Marie-Agnès, Marithé, Didier, Stéphane, Céline, Florine, Eulalie, Jeanine, Elodie, Mireille, Adeline, Karine, Pascale, Estelle, Georges, Marie-Laure, Chrystelle, Judith, Véronique, Maryvonne, Francine, Rodolphe...

Tous ont participé assidument chaque semaine pendant une ou plusieurs périodes ou quelques séances en dépannage... c'est au bon vouloir de chacun. Merci encore à tous !...et bienvenue aux bonnes volontés !



C.C.A.S

Le rôle du CCAS est de veiller au bien-être moral et physique de toutes les personnes en souffrance ou en grande difficulté.

- Dans ce cadre, deux familles ne pouvant plus assurer le quotidien, ont reçu une aide ponctuelle de la Mairie.
- Le 7 mars, le Maire et son Conseil Municipal ont accueilli les « plus de 65 Ans » pour le repas annuel offert par la commune. Après l'apéritif qui ouvre la fête et permet aux invités de se saluer et de choisir leurs places autour des tables colorées avec des menus réalisés par les enfants des écoles, les 84 convives ont fait honneur à l'excellent repas préparé par les « Fins Gourmets » ; plaisir de se rencontrer, rires et chansons ont agrémenté ce moment de partage. Francine Baptistat et son groupe folklorique enchantèrent les convives, tant par les beaux costumes qu'elle confectionne que par l'enthousiasme des danseurs !



- Les plus de 75 ans qui ne peuvent pas être présents à ce repas, reçoivent un colis porté par les élus ; mais cette attention ne remplace pas cette belle journée, pensez-y !
- Le CCAS porte également un colis de Noël aux Aînés qui ont dû quitter leur domicile pour l'hôpital.
- Pour les plus jeunes, le repas de Noël est offert aux enfants des écoles, suivi de la visite du Père Noël.
- Une somme de 100 € est allouée à chaque classe comme cadeau de Noël aux écoles.

Conseils Municipaux

Séance du 5 janvier 2015

- En vue des dépenses d'investissements de 2015, le Conseil Municipal décide d'effectuer un prêt bancaire à moyen terme auprès de la Banque Postale, sur 3 ans, pour un montant de 220 000 € à un taux variable indexé sur EONIA + 1.02 %
- Le Conseil décide de réviser le montant du loyer de l'appartement communal en se basant sur l'augmentation de l'indice des loyers.
- Suite à une demande de remise gracieuse de pénalités de retard d'un habitant de la commune sur la taxe d'urbanisme, pour un montant de 494 €, le conseil décide de procéder à une exonération de 50 %, soit 247 €.
- Le Conseil Municipal décide de verser un don de 150€ au Téléthon.
- Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de 150 € sous forme de bon d'achat à Ruby BOUCHE après un stage de 4 semaines au sein des services techniques communaux.
- Le Conseil Municipal décide de prendre une motion en faveur du Center Parc.
- Convention est prise avec la SPA, afin d'accueillir les chiens errants sur notre commune. A partir de cette année les services de la SPA ne se déplaceront plus pour venir chercher les animaux.
- Le Conseil Municipal approuve le transfert à la 3C2V de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communication électronique ; ainsi que la compétence « actions en faveur de la maîtrise d'énergie »
- Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au titre de l'exercice précédent.

Séance du 5 février 2015

- Le contrat de 3 ans concernant l'assurance du personnel arrivant à son terme, le conseil municipal accepte à l'unanimité de mandater le centre de gestion de l'Isère pour lancer un appel d'offre concernant la prochaine période.
- Pour le repas des aînés le 7 mars 2015, plusieurs devis ont été établis (Les Fins gourmets, Vincent et Christophe NICOUD), avec pour base un menu à 23 €. C'est le traiteur « Les Fins Gourmets » qui est choisi. Compte tenu du retard dans les travaux d'aménagement du village, le conseil délibère pour prolonger le prêt court terme TVA de 6 mois.

Séance du 9 mars 2015

- L'association « Les objets d'antan » a été reçue suite à leur demande de mise à disposition d'un local pour exposer leurs collections : la commune leur propose le 2^{ème} étage de la mairie et l'étage de l'Espace Père Bleu ; les 2 locaux les intéressent pour exposer et/ou stocker. La commune décide de demander les préconisations en termes de sécurité du « service Prévention » de Groupama, notamment concernant l'étage de l'Espace père Bleu. Une convention sera établie entre la commune et l'association.
- Une délibération a été prise pour effectuer une demande de subvention de 32 215 € auprès du SEDI représentant 80% du prix de l'éclairage public du tronçon sud du village.
- Une délibération a été prise afin de modifier la demande de subvention DETR concernant le parking de l'école représentant 20% de 276 506 €.
- Un devis a été fait par l'entreprise Bodet concernant le remplacement des moteurs des 3 cloches de l'église pour un montant de 4700€.
- Demande de subvention du RASED qui intervient dans les écoles auprès des élèves en difficulté : le conseil décide d'attribuer une subvention de 100€.
- Demande de subvention des Restos du cœur (3 familles représentant 10 personnes ont reçu l'aide des Restos) : 5 élus votent contre l'attribution d'une subvention, 10 élus votent pour l'attribution de 100€ ; une subvention de 100€ sera donc accordée aux Restos du Cœur.
- Vote à l'unanimité du compte de gestion 2014.
- Vote à l'unanimité du compte administratif 2014.
- Délibération est prise pour affecter l'excédent de fonctionnement de 98 290.93€ à la section investissement.

Séance du 20 avril 2015

- Délibération est prise pour l'acquisition d'une parcelle dans le village, avec création d'une servitude.
- Délibération est prise pour l'acquisition d'une parcelle proche de l'école au prix de 80€/m².
- Le coût de l'entretien des terrains de sport n'ayant pas évolué depuis 2009, à savoir 45 € HT/heure, le Conseil Municipal propose d'augmenter à 50 € HT/heure.
- Suite à la vente du tracteur Zetor pour des problèmes mécaniques et de vétusté, il convient de réétudier les tournées de déneigement. Une réunion sera organisée avec les principales personnes concernées.
- Afin de mieux isoler la salle de l'ancienne école pour les associations « 1,2,3 couleurs » et les « Vocalises », des devis pour le changement des menuiseries sont étudiés et le tarif retenu est le suivant : 643 € HT par fenêtre.
- Un devis a été établi pour effectuer les joints des plaques plâtre et la peinture de la salle d'archives. Le conseil accepte le devis pour les joints pour un montant de 365.50 € HT, mais pas celui de la peinture, qui sera effectué par les employés communaux.

Séance du 3 juin 2015

- Délibération est prise pour que la commune de Varacieux et ERDF signent une convention, afin de transmettre les plans des réseaux électriques.
- Le Conseil municipal décide d'étendre la garantie du matériel informatique.
- Le Conseil Municipal étudie la convention de mise à disposition d'un local communal à l'association des Objets d'Antan.
- Une subvention exceptionnelle de 100 € est accordée au Sou des Ecoles afin de rembourser l'inscription à la ludothèque pour les TAP de l'année scolaire 2014-2015.
- Une subvention est accordée à Varacieux Sport Loisirs pour un montant de 150 € afin d'aider à l'organisation du Trail des Chambaran 2015.
- Le Conseil Municipal étudie les possibilités d'organisation des TAP pour l'année scolaire 2015-2016. Après plusieurs propositions, il est décidé que chaque période scolaire (entre 2 vacances) sera facturée 10 € par enfant présent.

Séance du 2 juillet 2015

- Le bureau d'études Alp' Etudes présente le projet de réaménagement des abords de l'école.
- Délibération est prise de ne pas augmenter le prix du repas de cantine pour l'année scolaire 2015-2016.
- Suite à une demande de l'ASA St Marcellinoise, le Conseil Municipal autorise le passage du Rallye de la Noix sur notre commune les 30 et 31 octobre 2015.
- Le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix du feu d'artifice cette année, passant ainsi de 1 700€ à 2 000€.
- Le Conseil Municipal prend une délibération concernant des modifications statutaires (compétence périscolaire) de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors.
- Le Conseil Municipal est informé que l'ONF organise des formations sur une journée pour la sécurité lors des coupes d'affouage.
- Le Maire est autorisé à signer une convention d'assistance technique à l'élaboration d'un Ad'AP.
- Le Rapport de Présentation de la Qualité Santé de l'eau de la régie des eaux de Vinay est présenté au Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité.

Séance du 17 septembre 2015

- Le bureau du comice expose le bilan du Comice Agricole qui s'est déroulé le 1^{er} août 2015. Tous les participants ont été très satisfaits de cette manifestation.
- Le contrat CAE-CUI de Mme Nathalie ALEXIA est renouvelé en date du 05 septembre 2015, pour une durée de 1 an, sur le poste de responsable de l'agence postale.
- Suite à l'installation des nouveaux candélabres, le conseil décide de s'équiper de 6 guirlandes lumineuses pour les fêtes de fin d'année.

- Le SEDI envisage les travaux suivants : « suppression BT Luzieux-> Les Essards ». Le prix total de ces travaux s'élève à 13 458 €. La part revenant à la charge de la commune est de 5 386 €
- Le Conseil Municipal décide de demander une subvention exceptionnelle au Ministère de l'intérieur (Réserve Parlementaire) pour les travaux d'aménagement des abords de l'école.
- Le conseil décide de maintenir le prix des coupes affouagères à 100€.

Séance du 21 octobre 2015

- Le conseil prend délibération à l'unanimité concernant la programmation des travaux d'accessibilité à réaliser sur les 5 prochaines années sur les bâtiments communaux.
- Agenda prévu à transmettre au Préfet :

- Année 2016 : école maternelle, école primaire, Espace Père Bleu
- Année 2017 : WC public, Mairie, Eglise
- Année 2018 : local stade
- Année 2019 : Cimetière
- Année 2020 : salle des fêtes

Le montant total de ces travaux obligatoires d'accessibilité PMR représente plus de 132 000€.

- Le conseil décide d'une motion de soutien à l'AMF (Association des Maires de France) concernant la baisse des dotations de l'Etat
- Délibération prise à l'unanimité pour déclassement et cession de voies concernant M .Bouveyron et Mme Meynet.
- La loi Macron ayant supprimé la DP concernant les clôtures, délibération est prise pour remettre en vigueur cette DP sur la commune afin d'encadrer un minimum les projets de clôture.
- Proposition du SEDI de renouveler l'éclairage public avec de nouvelles technologies moins énergivores.
- Le C.E.P (conseil en Energie Partagée) propose un diagnostic thermique et énergétique de tous les bâtiments communaux au prix de 0.72€/an/hab ; offre acceptée par le conseil.
- Un voyage scolaire est organisé pour le cycle 3 en Auvergne et au Futuroscope en avril 2016. Une participation financière de 2000€ est demandée à la municipalité, sachant que le coût global s'élève à 8705€, avec 3750€ versés par les parents (150€/enfant), et 2955€ par le Sou des écoles. Cette subvention est accordée par le Conseil municipal.

Séance du 20 novembre 2015

- Dans le cadre de la révision du PLU, il y a possibilité d'agrandir la zone artisanale du Cordier. 3 parcelles pourraient être soumises à une conversion en zone artisanale. Le projet est accepté à 12 voix pour, 2 contre et une abstention.
- Une délibération est adoptée à l'unanimité concernant la charte forestière pour mettre en place une meilleure gestion du renouvellement des forêts.
- Le contrat d'assurance groupe du personnel arrivant à échéance au 31/12/2015, délibération est prise pour approuver le renouvellement avec un nouveau prestataire.
- Il convient de prendre une délibération concernant le Schéma Départemental de Cohérence territoriale. Le conseil approuve à 13 voix pour, 1 contre et 1 abstention.
- Une nouvelle convention doit être prise concernant la gestion de la médecine professionnelle avec le CDG38. Le coût de cette prestation passera de 0.45% en 2015, à 0.53% en 2016, puis à 0.60% en 2017. Cette décision est adoptée à l'unanimité.
- Suite à des plaintes, une réflexion est menée sur la possibilité ou non d'interdire la circulation des quads sur les chemins communaux.
- Deux Propositions de devis de déneigement ont été fournies pour renforcer l'équipe de déneigement sur la commune. Les deux candidatures étant au même tarif, les deux ont été retenues par le conseil municipal.

- La location de l'espace Père Bleu est remise à l'étude. Celui-ci pourra être loué le samedi, dimanche ou jour férié, par les associations ou particuliers de la commune de Varacieux. Il ne devra pas y avoir plus d'une manifestation par semaine et en veillant au respect des horaires, à savoir 7h - 22h pour les particuliers.
- Une convention sera signée entre la SPA et la commune de Varacieux, afin que le refuge de Renage puisse accepter les chiens errants de notre commune.
- Suite à la loi NOTRe, les communes de moins de 1500 habitants ne supportent plus l'obligation de disposer d'un CCAS. La compétence sociale pouvant être gérée par le budget général de la commune. Le budget CCAS est donc supprimé à l'unanimité pour être intégré à celui de la commune.
- Décision modificative afin de transférer 45 000 € du chapitre 020 dépenses imprévues d'investissement à l'article 2151, réseaux de voirie.
- Afin de remplacer la secrétaire de mairie en congés maternité, et après 7 entretiens passés avec les élus, 3 candidates se différencient. Chacune d'elle passera une journée en immersion avec la secrétaire actuelle, afin d'affiner le choix.

Commémorations

19 mars, journée du Souvenir

Devant le nouveau monument aux morts, le maire Georges Payre-Ficout, a transmis le message de J.M. Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Devoir de mémoire pour honorer tous ceux qui sont tombés ou qui ont souffert durant ce conflit et pour témoigner de la reconnaissance de la Nation.

Devoir de mémoire au nom de la vérité due aux plus jeunes qui n'ont pas connu cette époque et pour nous protéger des discours extrémistes, malheureusement tellement d'actualité en ces périodes d'attentats terroristes.

Puis M. Henri Marion, président local, a fait part du message national de la Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, honorant la mémoire des disparus dans cette guerre qui a mis si longtemps à porter son nom et délivrant un message de paix et de tolérance.

Une minute de silence a été respectée avant le dépôt des gerbes et le verre de l'amitié offert par la Mairie.



8 mai 1945

En ce 70^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, Varacieux a rendu hommage à toutes celles et tous ceux qui contribuèrent à la Victoire et auxquels nous devons d'être libres ; nous leur devons d'ailleurs plus que la liberté, nous leur devons la paix. Après le discours du maire, G. Payre-Ficout, et une minute de silence, des enfants ont déposé une gerbe au pied du monument aux Morts. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



11 novembre 1918

En cette belle journée de mémoire et d'histoire, de nombreux Varaciens étaient rassemblés autour du monument aux morts pour rendre hommage à tous les combattants tombés durant la « Grande Guerre ». Le verre de l'amitié a ensuite été partagé au restaurant du midi.



La commune en chantier

➤ Inauguration de l'aménagement du village.

Samedi 20 juin, c'est en présence de Michèle Bonneton, députée, Bernard Perazio, vice-président du conseil départemental, Laura Bonnefoy, présidente de la 3C2V et Bertrand Lachat, président du SEDI, que le maire et le conseil municipal ont inauguré l'aménagement de la partie sud du village. Chacun d'entre eux a souligné l'importance de ces travaux réalisés ces 18 derniers mois qui ont su donner au village un nouveau visage sachant allier sécurité, fonctionnalité et esthétique.



Ces discours se sont achevés en toute convivialité autour d'un verre offert aux nombreux habitants et élus des communes voisines venus assister à cette inauguration.

- Des « broyages » et compactages de chemins (Colonie, Doz, Porcherie) ont été effectués par Damien Veyret.



Avant broyage



Après broyage

- Des oiseaux déclenchant de façon intempestive l'alarme du local technique, pour la tranquillité des riverains, l'alarme sonore a été remplacée par un flash lumineux relié aux téléphones des élus.
- Le terrain acquis près de la cantine et de l'école maternelle a été nettoyé, broyé, empierré.



Les activités professionnelles

Les commerces

Restaurant du Midi	Bar, restaurant, tabac - Monique et Christophe NICOUD	620 Grande Rue	Tél: 04.76.64.26.53
Epicerie PROXY	Epicerie avec dépôt de pain, journaux, gaz -Bernadette REY	525 Grande Rue	Tél: 04.76.64.20.41
Espace Coiffure féminin et masculin	Monique CAILLAT	577 Grande Rue	Tél: 04.76.64.20.33

Exploitants forestiers et travaux agricoles

C.E Elagage	Eric Caillet	359 Grande Rue	Tél : 06 84 64 64 65
FAYARD Christophe		1350 route de Champ Moyet	Tél : 04 76 64 22 91
FAYARD Stéphane		1220 route de Champ Moyet	Tél : 04 76 64 23 21
GERMAIN Daniel		709 chemin de la Tour	Tél : 06 82 08 93 35
GERMAIN Florian		547 Grande Rue	Tél : 06 08 04 80 55
NICOUD Thierry		86 impasse de la Vieille Eglise	Tél : 06 88 18 51 30
REY Bernard		525 Grande Rue	Tél : 04 76 64 20 41
VEYRET Environnement		420 ZA de Champ Moyet	Tél : 06 78 71 10 02

Travaux publics

NICOUD Thierry		86 impasse de la Vieille Eglise	Tél : 06 88 18 51 30
VEYRET Environnement		420 ZA de Champ Moyet	Tél : 06 78 71 10 02

Bâtiment

Electricité et climatisation	VICAT Patrice	370 ZA de Champ Moyet	Tél : 04 76 64 28 27
Electricité Générale	GUYONNET Cédric	Impasse du Grand Taillis	Tél : 04 76 64 19 47 / 06 63 77 79 96
Menuiserie Agencement	BERRUYER Hubert	289 chemin de l'étang	Tél : 04 76 64 29 15 / 06 82 35 97 42
Menuiserie Agencement	FOURNIER Jacques	620 chemin des Veyrets	Tél : 04 76 64 20 52 / 06 84 15 22 09
Plâtrerie, peinture	CELLIER François	1249 rte de la Combe du Lin	Tél : 04 76 64 23 42 / 06 10 40 21 93
Maçonnerie	GENTE Stoyan	405 ZA de Champ Moyet	Tél : 06 40 76 14 51
Ingénierie, études techniques	ELIOT TECHNOLOGIES	90 Mazarin	Tél : 04 76 64 20 52 / 06 84 15 22 09

Services & Commerce

G.A.S	(Gauthier Automobiles Services)		Tel: 06.76.31.25.43
Serrurerie, Mécanique agricole	CHEVALLIER Bastien	59 route de Chambaran	Tel: 04 76 64 22 17
Luthier	LABORIE Christian	701 Chemin de la Grange du Moulin	Tel: 04.76.64.20.27
Paille, fourrage, noix	CARLIN M.France	2100 Route de Chambaran	Tel: 04.76.64.21.97
Productions de fleurs coupées	MEYNET Noha	110 impasse des Egoles	Tel: 06 30 72 29 54

Vente de produits fermiers

Élevage de volailles	FERME DE MAZARIN JEROME CLEMENT		
Fromages, noix, huile de noix	Champon Sylvie	201 impasse du caillou	Tel: 04.76.64.20.98
Fromages de vache	BERRUYER Monique	1635 route d'Essemat	Tel: 04.76.64.20.47
Huile de noix	GAEC de Sully	946 chemin du Foity	Tel: 04.76.64.22.81
Fromages de chèvre	Werny Vincent	770 chemin de la Péraudière	Tel: 04.76.64.28.40

Industrie & transports

D'FINITION		1200 Chemin du Gonon	Tel: 04.76.64.15.63 / 06.13.30.13.19
E&S TEKNOLOGIKS	Bureau d'études pour les ouvrages à très haute tension des industrie	90 ZA de Champ Moyet	Tel: 04.76.38.91.62
KW INDUSTRIE	Société d'exploitation d'ouvrages de production électrique	90 ZA de Champ Moyet	Tel: 04.76.36.92.20
K.T.H.V.	B.E pour: ouvrages du transport et distribution à très haute tension	90 ZA de Champ Moyet	Tel:04 76 36 90 40
K.R.O.M.	Société de distribution de câbles haute, moyenne et basse tension pour les réseaux publics	90 ZA de Champ Moyet	Tèl: 04 82 53 93 38
HYDRA NATIONAL	Société d'exploitation d'ouvrages de production électrique	90 ZA de Champ Moyet	Tèl: 04 76 36 92 20
S.E.R.M.M		21 ZA de Champ Moyet	Tel: 04.76.64.25.30
T.R.I		95 ZA de Champ Moyet	Tel: 04.76.36.80.00
Transports	PICART	485 ZA de Champ Moyet	Tel: 06.07.12.26.18
Transports	ASTRUC Julien	405 ZA de Champ Moyet	Tel: 06.48.10.92.80

Gîtes

Gîtes du Caillou	André et Sylvie Champon	201 impasse du Caillou	Tel: 04.76.64.20.98
------------------	-------------------------	------------------------	---------------------

Comice Agricole



Organisé tous les deux ans, le comice agricole du Sud-Grésivaudan a eu lieu cette année le 1^{er} août à Varacieux. Les organisateurs, aidés par les associations Varaciennes et les élus, ont concocté un programme varié pour cette grande fête du monde agricole.

Environ 4000 visiteurs pour cette manifestation dans une ambiance conviviale, festive et participative. Dans un contexte économique difficile, où les agriculteurs manifestent contre la crise profonde qui les touche, cette journée a été l'opportunité pour nos agriculteurs locaux de démontrer que le monde rural est encore bien vivant, qu'il s'appuie sur des traditions mais avance aussi vers l'avenir avec énergie.

Dès le matin: démonstrations de chiens de troupeaux, de tonte de moutons, concours d'animaux d'élevage (vaches, moutons et chèvres), démonstrations de battage (techniques traditionnelles et modernes), animations autour du bois, jeux pour enfants, randonnées équestres ont été organisées.

Environ soixante-dix animaux se sont succédés durant la journée : chevaux, vaches, chèvres, moutons, poules et autres pigeons. Un marché de produits du terroir, une exposition et des démonstrations de matériels agricoles anciens et modernes ainsi que de pièces détachées agricoles ont animé cette journée.

Présentation de produits finis en châtaigner par les entreprises locales, animation sur le stand de la chartre des Chambaran, ainsi que des Antonins.

Suite aux discours des élus et représentants du monde agricole, le repas de midi a attiré près de 600 personnes; un chiffre considérable pour les organisateurs, qui ne cachent pas être très heureux de cette journée déroulée sans aucun "couac".

L'après-midi, le très attendu et spectaculaire combat de reines, nouveauté de cette édition 2015, le combat de vaches de race Hérens. Montagnardes, rustiques et courtes sur pattes, ces vaches à robe rouge foncé ou noire se sont affrontées tête contre tête et l'une des combattantes est sacrée "reine" par le jury.

Malgré un temps mitigé, très belle réussite pour cette mémorable journée, encore un grand merci aux nombreux bénévoles et rendez-vous dans 2 ans dans le Royans.

Un évènement de ce type nécessite un lourd travail d'organisation par le bureau du comice agricole Sud-Grésivaudan (une quinzaine de membres et une vingtaine de bénévoles) avec également le travail des quelques 80 bénévoles des associations et des élus de Varacieux.



Charte forestière

L'état des chemins forestiers, c'est l'affaire de tous !

Notre commune fait partie du territoire des Chambaran, doté depuis 2009 d'une Charte forestière. Il s'agit d'un outil d'animation et de développement de la filière forêt-bois sur le massif. Il permet d'engager des actions visant à améliorer la gestion, l'exploitation et l'usage de la forêt dans le respect de toutes ses composantes : sociale, environnementale et économique. En particulier, la Charte forestière pilote depuis peu une action qui vise à un meilleur encadrement des chantiers forestiers.

La commune de Varacieux a pris une délibération en date du 20 novembre 2015.

Désormais, tout chantier forestier se déroulant sur le territoire devra être déclaré en mairie, en amont du commencement des travaux.

➤ Pourquoi une telle démarche ?



- Parce que la filière bois se développe et les moyens d'exploitation se modernisent beaucoup plus rapidement que les voiries, d'où des **dégâts parfois très importants** sur les chemins forestiers.

- Parce que les professionnels qui travaillent en forêt ont bien conscience que les chemins forestiers sont leur **outil de travail**. Et pourtant, même après **remise en état**, ils pâtissent de l'**incivilité** de quelques usagers et du regard du grand public.

- Parce que les mairies enregistrent de plus en plus de **plaintes** des usagers (promeneurs, chasseurs, ramasseurs de champignons...) qui constatent les dégâts.

➤ Qui est concerné par cette démarche ?

- Le **propriétaire forestier** si c'est lui qui extrait le bois, sinon **celui qui achète la coupe** et l'**entrepreneur** qui effectue les travaux forestiers

- La **mairie** de notre commune car c'est elle qui est chargée de l'entretien des voies communales et chemins ruraux.

➤ Comment procéder ?

1) Le **propriétaire**, ou l'**acheteur de la coupe** (suivant les cas) informe la mairie du chantier qu'il envisage d'effectuer (localisation, nature, calendrier approximatif).

2) Un rendez-vous est pris sur le terrain pour effectuer un état des lieux avant chantier.

3) A l'issue du chantier, un **second état des lieux** est réalisé. En cas de dégradation constatée, il est précisé au professionnel la nature des travaux de remise en état à effectuer.

Des panneaux d'information de chantier sont à votre disposition en mairie.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre en mairie. Vous pouvez également poser toutes vos questions à Olivia MAROIS, animatrice de la Charte forestière des Chambaran au 04 76 36 30 76, ou encore vous rendre sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : <http://charteforestiere-chambaran.fr/>

Quelques adresses utiles : CRPF Nord Drome Chambaran
ASLGF du Bas Dauphiné
Association. Bonnevaux-Chambaran

: Jean Baptiste Mey
: www.forestiersdubasdauphine.fr
: abcforet38@gmail.com



Information préalable à un chantier d'exploitation

Monsieur le Maire,

Je soussigné,.....

agissant en qualité de propriétaire forestier des parcelles.....

situées sur la commune de.....

au lieu-dit (massif de.....)

vais procéder à la vente de bois (date de vente :)

ai procédé à la vente de bois à M..... agissant pour le compte de la société ou l'entreprise.....

d'une quantité prévisionnelle de m³ de bois, dont le débardage et le stockage devraient être assurés selon l'itinéraire et sur les terrains présentés sur le plan joint.

A VARACIEUX le

Signature :

Documents et Panneau de déclaration de travaux disponibles en mairie, restitution en fin de travaux



Projet de fusion des intercommunalités

3C2V, CCPSM, CCBI

Le projet de fusion des intercommunalités du Sud Grésivaudan rentre dans une phase de concrétisation. **L'aboutissement de ce processus sera la création d'une intercommunalité unique à l'échelle du Sud Grésivaudan au 1^{er} janvier 2017.**

Fiche identité du Sud Grésivaudan au 01-01-2017

- **48 communes**
- **45 000 habitants**
- **215 agents intercommunaux**
- Périmètre identique au territoire déconcentré du département de l'Isère en Sud Grésivaudan. Unique structure intercommunale à fiscalité propre substituée aux 3C2V, CCPSM, CCBI, SMPSG, SMICTOM, SIVOM de ST Marcellin, SIEPA.
- Une gouvernance unique réunie autour d'un conseil communautaire composé de 75 membres.

La présente note a pour objectif de préciser les dispositions applicables en matière de fusion notamment s'agissant des compétences. Les précisions apportées à ce titre permettront d'éclairer le travail de réflexion des élus qui se tiendront en fin d'année 2015 au travers des ateliers.

Ces ateliers doivent conduire les élus du Sud Grésivaudan à affiner le projet politique de la future intercommunalité, de définir ainsi avec précision les compétences du nouvel EPCI et les modalités d'exercice de celles-ci sur l'ensemble du nouveau périmètre.

▪ **Ce que dit la loi en termes d'exercice des compétences en cas de fusion**

La nouvelle communauté relève de la catégorie d'EPCI à fiscalité propre à laquelle la loi confère le plus de compétences.

- Les **compétences obligatoires** des EPCI fusionnés sont exercées par le nouvel EPCI sur la totalité de son périmètre dès la fusion.
- Les compétences transférées à titre *optionnel* et à titre *facultatif* sont exercées sur l'ensemble du périmètre du nouvel EPCI.

Celles-ci peuvent être restituées aux communes si le conseil communautaire le décide dans un délai d'un an (à compter de l'entrée en vigueur de l'arrêté de fusion) pour les compétences optionnelles. Ce délai est porté à deux ans pour les compétences supplémentaires.

L'organe délibérant peut prévoir que ces compétences font l'objet d'une restitution partielle.

- Jusqu'à cette délibération (ou à l'expiration du délai), le nouvel EPCI exerce les compétences « optionnelles » ou « supplémentaires » dans les anciens périmètres des EPCI fusionnés.

▪ **L'exercice des compétences en Sud Grésivaudan**

Les communautés du Sud Grésivaudan disposent de compétences assez similaires. Ce constat est corroboré par la multiplicité des projets menés en partenariat, par voie de conventions ou au travers des syndicats du territoire: animation économique, insertion et emploi, TEPOS, CDDRA, LEADER, Contrat de rivières, Maison de santé, Espace test agri-rural, TIC / plateforme internet, PLH commun, hébergement temporaire, biennale de Nord en Sud, ordures ménagères, etc ...

Une architecture globale ressort ainsi assez clairement permettant ainsi d'appréhender dans les grandes lignes les futurs statuts du nouvel EPCI.

- **Les enjeux du travail politique en vue de la fusion au 1^{er} janvier 2017**

Le travail politique à engager très prochainement se confrontera à des objectifs et enjeux multiples:

Construire un projet politique à l'échelle du Sud Grésivaudan

- Consolider l'existant pour assurer le maintien d'un service public de qualité au bénéfice des habitants
- Territorialiser les réponses aux besoins identifiés au travers d'une approche de l'exercice des compétences par bassins de vie (*qui sont multiples en Sud Grésivaudan*),
- Renforcer nos capacités d'action dans les domaines de l'économie (attractivité), de la planification stratégique (aménagement, urbanisme, logement, transports, etc.) et se positionner comme un territoire qui tient sa place aux côtés des structures voisines que sont la Métropole Grenobloise, la Pays Voironnais, le Rovaltain, Bièvre Isère Communauté,

Moyen: *Comité exécutif et Ateliers de la fusion - fin 2015/début 2016*

- **Donner les capacités financières au nouvel EPCI pour mettre en œuvre durablement le projet politique**
Adapter les modalités d'intervention de la nouvelle intercommunalité aux difficultés financières fortes qui s'imposeront à elle:

o Agir sur la dépense

- faut-il garder tous les champs d'intervention en l'état?
- des restitutions à envisager? Si oui, dans quel(s) domaine (s) ?

o Agir sur les recettes

- accueillir de l'activité économique pour optimiser les recettes de fiscalité professionnelle
- agir sur le coefficient d'intégration fiscale pour optimiser le montant de DGF
- adapter le niveau de fiscalité aux ambitions affichées en termes d'offre de service public
- Préserver une capacité d'autofinancement et un fonds de roulement minimums

Moyen: *Installation d'une commission intercommunautaire des finances et travail en transversalité avec les autres instances de réflexion.*

Organiser au mieux le capital humain de la Communauté de communes

- Disposer de services performants et mobilisés sur leurs missions
- Assurer aux agents une transition positive, offrant des perspectives professionnelles motivantes plutôt que contraignantes.

Moyen: *Accompagnement RH durant tout le processus de fusion par un cabinet extérieur*

- **Construire un projet politique à l'échelle du Sud Grésivaudan**

L'élaboration du projet politique du Sud Grésivaudan consistera principalement à revisiter l'exercice des compétences actuelles au regard des éléments évoqués au paragraphe 3.

En effet, l'architecture générale du projet politique est la conséquence logique des politiques menées par les intercommunalités du territoire depuis plusieurs décennies compte tenu des compétences qu'elles se sont vues transférer par les communes (compétences pour certaines déléguées aux syndicats mixtes du SG).

Nota: Ce même historique de partenariat a logiquement conduit le Préfet de l'Isère à engager le Sud Grésivaudan vers une fusion dans la cadre du SDCI.

Aussi, au-delà de la réflexion sur de nouveaux champs d'action à investir, il convient de passer au crible chacune des compétences actuelles en interrogeant systématiquement:

- Le mode de gestion (régie directe, prestation, DSP, etc.),
- L'empreinte territoriale de la compétence (où est-elle exercée et au profit de quels usagers ?),
- Les effectifs dédiés,
- Les ressources du service et leur évolution potentielle dans le contexte financier que nous connaissons (interroger également le cas des recettes liées aux partenaires financiers historiques eux-mêmes touchés par les restrictions budgétaires),
- Les structures homologues sur le territoire n'intervenant pas au titre de l'intercommunalité.

Ouverture des offres 20 Mb/s aux particuliers et jusqu'à 100 Mb/s aux entreprises.

Dans le cadre du marché d'exploitation du réseau départemental de desserte radio, le Département de l'Isère a confié à Alsatis l'exploitation, la modernisation et l'extension de son réseau wifi afin d'offrir un accès internet plus performant sur les territoires couverts.

La modernisation du réseau wifi constitue une première étape dans la mise en œuvre du réseau d'initiative publique très haut débit (RIP THO) départemental et conduira à moderniser l'ensemble des 299 points hauts existants avant fin 2015 et proposer des débits jusqu'à 20 Mb/s aux particuliers et jusqu'à 100 Mb/s aux entreprises.

Dès lors, les fournisseurs d'accès internet déjà présents sur le réseau (Alsatis Telecom, Alsatis Entreprises, Orange Business Service, Net & You et Ozone) pourront commercialiser leurs offres de services à destination du grand public et des professionnels présents sur ces zones.

Ces nouvelles offres sont ouvertes sur 16 communes cibles dont Varacieux, depuis le 12 octobre 2015. Plus de 30000 foyers concernés.

Pour les nombreux administrés délaissés par les opérateurs traditionnels, la mise en service des premiers sites sonne comme un soulagement. En effet, ce réseau permet de pallier les carences du réseau cuivre existant.

Pour les administrés en attente du déploiement de la fibre optique dans le département, ce nouveau service représente une alternative de choix et répond aux besoins grandissants et évolutifs des consommateurs.

Afin d'accompagner la mise en service de ces dispositifs, l'exploitant du réseau radio départemental mènera une campagne de communication à destination des élus locaux. Ainsi élus et administrés se verront présenter ces nouvelles solutions lors de réunions publiques et/ou évènements locaux en présence des Fournisseurs d'Accès Internet présents sur le réseau.

Un site Web (www.iserehd.net) est disponible permettant aux internautes de prendre connaissance du contexte général du projet, de ses actualités successives mais aussi des zones d'éligibilité, pour s'assurer, en quelques clics, de la disponibilité des services sur tout point du territoire.

Opérateur ALSATIS

Pour les entreprises : <http://www.alsatis-entreprises.com/>

Pour les particuliers : <https://www.alsatis.com/>



Opérateur Orange Business

Pour les entreprises : <http://www.orange-business.com/fr/reseaux>



Opérateur Ozone

Pour les particuliers : <http://www.ozone.net/>



Associations de Varacieux

Comme chaque année, le maire et le conseil municipal soulignent le dynamisme des associations et des bénévoles qui tous font preuve d'initiatives pour animer le village, sans compter ni leur temps ni leur peine.

Le maire demande à toutes les associations de passer régulièrement en mairie pour retirer le courrier qui peut y être adressé. Il peut s'agir de publicités mais aussi de lettres importantes. Merci à tous de ne pas laisser ces envois en souffrance.

Comité des fêtes - Président : Frédéric Genin	Tél. 04 76 64 25 62
Section Tennis de Table - Responsable : Lionel Avit	Tél. 04 76 64 29 33
Varacieux Sports Loisirs - Présidente : Marie-Laure Bois	Tél. 04 76 64 27 49
Les artistes en herbe - Présidente : Annie Merle	Tél. 06 04 49 25 98
Rugby Club Varacieux - Président : Cédric Giroud	Tél. 06 86 79 38 92
Sou des Ecoles - Présidente : Stéphane Berruyer	Tél. 06 72 89 94 34
Boule d'Été - Président : Pierre Galiana	Tél. 04 75 05 18 71
ADMR - Président : Norbert Metzlauff	Tél. 06 17 76 49 20
FNACA - Président: Henry Marion	Tél. 04 76 64 20 76
Club " La bonne entente" - Présidente : Rosanne Todeschini	Tél. 07 82 11 79 18
ACCA - Président : Marcel Burtin	Tél. 04 76 64 28 72
Objets d'antan, souvenirs de Varacieux - Président : Maurice Champon	Tél. 04 76 64 22 11
Crépuscule - Présidente : Eulalie Crosasso-Berne	Tél. 04 76 36 09 63
Ass. de défense des intérêts des usagers de la commune - Présid. : J.Genest	Tel. 09 54 67 43 57

Comité des fêtes

Varacieux ne souhaite pas devenir un banal "village dortoir" ; heureusement, et nous pouvons nous en féliciter, il y existe encore une vie sociale et associative ; œuvrons tous pour que cette situation perdure. Dans notre village, les associations sont nombreuses et actives et favorisent la rencontre, la convivialité, l'échange entre citoyens ; le Comité des fêtes y joue un rôle central pour apporter des divertissements, des fêtes et des spectacles, ce qu'il a encore bien réussi cette année.

Le travail des membres du Comité des fêtes et des bénévoles a été important et des "renforts" sont arrivés, cependant il faut remarquer que les disponibilités de chaque citoyen s'amenuisent ; nous souhaitons, plus que jamais, l'arrivée de nouvelles "recrues" pour 2016 !

Faisons un rapide bilan des festivités de cette année 2015 :



21 Mars : concours de belote et de coinche

Jouer aux cartes, c'est toujours une affaire de spécialistes. Bonne participation (38 doublettes se sont affrontées) malgré la concurrence du tournoi des VI Nations. On pouvait remarquer le plaisir de jouer aux cartes des participants, ce concours s'est déroulé dans une excellente ambiance.

11 Avril : repas de quartiers

Belle ambiance à la salle des fêtes, mais les participants étaient moins nombreux que les années précédentes, faut-il y voir un signe d'essoufflement de la vie sociale et associative ?

C'est devenu traditionnel, mais toujours très apprécié : Marie-Sophie et Daniel ont offert en apéritif leur cocktail "Mai Tai" aux convives, alors que ceux-ci avaient apporté, à partager avec les autres, de quoi bien (et beaucoup) manger. Pendant le repas, certains convives, devenus chanteurs pour l'occasion, ont distrait tous les participants en "poussant la chansonnette".

A la fin du repas, le président du Comité des fêtes a remis le trophée au groupement des quartiers Sud de Varacieux (hors village) qui a remporté le challenge du quartier le plus représenté.



05 Juillet : marche annuelle

Comme toujours, les passionnés et les courageux étaient au rendez-vous. Le parcours "spécial canicule", très ombragé et agréable avec de beaux panoramas, les a conduits sur les limites de Murinais, Saint-Vérand et Têche, jusqu'au célèbre chêne parapluie pour le pique-nique. Merci à Aldina et à la famille Nicoud pour cette journée très conviviale !

26, 27 et 28 Septembre : vogue de la Saint-Maurice

Encore une belle vogue traditionnelle cette année, avec beaucoup de préparation par les membres du Comité des fêtes et les bénévoles, mais aussi beaucoup de public et le beau temps en prime.

Les forains ne sont pas venus très nombreux, il faut en particulier regretter l'absence d'autos tamponneuses, malgré l'aménagement actuel de la place de l'église leur offrant plus d'espace.

* Samedi 26, le concours de pétanque a réuni 64 doublettes dans une ambiance très conviviale ; le repas dansant (repas-ravioles) a attiré de nombreux participants qui sont, pour nombre d'entre-eux, venus assez tard ; et comme Musedance a soigné la musique, il y a eu aussi de nombreux danseurs sur le parquet. Le feu d'artifice, modernisé et généreux, a complété cette soirée festive.





* Dimanche 27, tout a commencé par une démonstration de zumba par "le foyer pour tous" de Beaulieu, puis est venu le corso fleuri, avec 3 chars décorés sur le thème du cinéma pour les jeunes : "Star Wars, Les Visiteurs, Pirates des Caraïbes". Pour l'occasion, plusieurs bénévoles du Comité des fêtes avaient revêtu une tenue du moyen-âge ou de pirate, des enfants aussi s'étaient déguisés.

Entre les chars s'étaient intercalés une baraque à frites ambulante (sur tricycle), les objets roulants non motorisés (avec un rappel à *Bienvenue*



chez les Ch'tis), et 2 importantes fanfares : "Les compagnons de la marguerite de Chavanay, L'écho des remparts de Thodure". Ces sociétés de musique ont ensuite donné un concert sur la place du village, où se tenait en même temps la fête foraine, avec de nombreuses activités pour les enfants.

* Lundi 28, pour finir la fête, il y a eu beaucoup de participants au concours de boule lyonnaise, en doublettes, au bouldrome.

24 Octobre : théâtre

Les spectateurs sont venus en bon nombre voir la troupe de Thélème jouer "Don Quichotte".

Un Don Quichotte revu, corrigé, et dépoussiéré par Thélème pour en faire une pièce comique, assez courte pour ne pas lasser le public, avec l'insertion de 3 scènes empruntées au théâtre classique, tout en gardant l'esprit de dérision voulu par Cervantès.

Notons, comme toujours avec Thélème, les décors simples mais efficaces, le bon jeu théâtral, les beaux costumes, les éclairages et accompagnements musicaux très au point.

Thélème nous a aussi montré que le théâtre dit "classique" est toujours d'actualité, dès que l'interprétation lui apporte une petite touche de modernité.



21 Novembre : mondée

Belle participation, plus de 130 personnes ont mondé presque 600 kg de noix ; pourtant il était difficile de séparer les cerneaux des coquilles en raison de la petite taille des noix, de plus "pré-cassées" de façon approximative.

Excellente ambiance, bonne humeur et convivialité, avec l'aide des chanteurs et conteurs qui ont assuré l'animation, et en particulier Arnaud et Bruno qui ont "allumé le feu" ! La soirée s'est terminée par le traditionnel casse-croûte, toujours très apprécié.

08 Décembre : illuminations

Chaque 8 Décembre, vous êtes invités à illuminer votre maison (tout en restant, autant que possible, économes en énergie). Un vin chaud est offert à tous les participants le samedi suivant devant la mairie !

* Petit rappel : les plannings de la salle des fêtes et de l'Espace Père Bleu sont gérés par le Comité des fêtes. Les locations permettent de maintenir les installations en état et d'acheter du matériel, de la vaisselle...

Le bilan est exposé chaque année lors de l'assemblée générale, et les achats sont discutés par les participants à cette AG.

➔ L'assemblée générale du Comité des fêtes est prévue le Vendredi 22 Janvier 2016. Toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur nos activités et/ou rejoindre l'association y sont invitées !

Le programme des festivités 2016 est en cours d'établissement et les dates de chaque événement vous seront communiquées le moment venu par la presse, et aussi par affichage pour certaines festivités...

Ces informations seront aussi accessibles sur notre site internet :

<http://associations.sud-gresivaudan.org/associations/comitefetesvaracieux/>

où vous pourrez trouver des renseignements et des photos sur les évènements.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par mail : cdf.varacieux@gmail.com

L'équipe du Comité des fêtes tient à remercier la commune de Varacieux, les sponsors, les bénévoles de l'association, les autres aidants bénévoles, les intervenants qui ont permis le bon déroulement des festivités, et bien-sûr, le public, principal moteur de tous nos projets.

Le mot du Président :

En tant que président du Comité des fêtes, je ne peux que me réjouir de cette année 2015 passée à la tête de l'association, car nous pouvons cette fois encore nous féliciter de toute l'organisation mise en œuvre lors de nos manifestations. Je tiens à remercier les nouveaux membres qui ont rejoint le Comité des fêtes cette année, et qui ont bien participé à toutes les activités.

De plus, pour la vogue de la Saint-Maurice, le nouvel aménagement du centre du village, bien que nous obligeant à modifier l'organisation du défilé et du concert, a donné plus de visibilité à l'ensemble des spectateurs lors du corso du Dimanche après-midi.

Je profite de cet article pour adresser une nouvelle fois mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres du Comité des fêtes et à tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de nos manifestations.

Je veux aussi remercier la commune, les sponsors et tous les Varaciens, Varaciennes et amis des communes voisines pour leur participation et leur soutien à toutes nos manifestations. Sans eux, le Comité des fêtes ne serait rien...

Si vous souhaitez que nos activités et manifestations puissent perdurer et que Varacieux ne devienne pas un village dortoir, il ne faut pas que les Varaciens soient des spectateurs passifs, il faut que chacun donne un peu de temps et d'énergie pour son village. Il faut également que le Comité des fêtes puisse s'agrandir pour que les membres de l'équipe dirigeante puissent "souffler un peu" ! C'est pourquoi je vous invite à venir nous retrouver (et nous rejoindre...) lors de l'Assemblée Générale du Comité des fêtes, qui aura lieu le Vendredi 22 Janvier 2016 à 20h à la salle de la mairie.

Nous vous souhaitons, de ma part et de la part de tous les membres du Comité des fêtes, d'excellentes fêtes de fin d'année et une "super" année 2016.

Merci à tous !

Section Tennis de table

La saison tennis de table 2014-2015 a été riche en émotion pour 2 jeunes Varaciens : Baptiste Mocellin et Ludovic Genin, en partenariat avec le club de Têche, ont disputé le titre de champion de l'Isère, en championnat par équipe de 3 et 4 joueurs.

Il leur a manqué un peu d'expérience ne s'inclinant qu'en demi et en finale, au Gymnase de St Romain de Jalionas.

Une fierté Varacienne, quand on sait que ces 2 jeunes ont débuté le « ping » à Varacieux, le vendredi soir.

Leur équipe est donc montée en division supérieure à l'intersaison.

Les plus jeunes ont participé aux trois tours des matchs pings au gymnase de Varcès, trois dimanche matin dans l'année, afin de découvrir la compétition tranquillement.

Cette nouvelle saison pas moins de 13 jeunes pongistes se sont inscrits pour venir régulièrement aux entraînements le vendredi soir.

Deux groupes ont été formés, en fonction de l'âge et de leur niveau.



Le premier groupe de 17h30 à 18h15 ou la base du tennis de table est mis en valeur, par le lancer de balles, la prise de raquette, le jonglage et l'approche de la table.

Le second groupe de 18h15 à 19h15 progresse à la table et travaille le déplacement, la concentration, les « tops spins », le service, l'apprentissage de l'arbitrage.

Le « panier de balle » est aussi un moyen important de travailler toutes ces phases de jeu.

Le groupe est homogène, agréable, volontaire, loin du stress de la compétition. L'assiduité aux entraînements permet de mesurer les premiers progrès. Gageons que cela se poursuive et qu'en fin de saison tous ces jeunes Varaciens persistent dans ce sport.

C'est une richesse de commencer jeune, pour espérer devenir un as de la petite balle.

Mathis et Kolya ont même participé à leur premier stage pendant les vacances de Toussaint, à Têche.

Lionel Avit, Ludovic Genin, Corentin et Dylan Seyssel sont les représentants Varaciens au club de Têche, en compétition.

Baptiste Mocellin, ayant fait une pose pour raison scolaire.

Ils jouent en départementale 1,2 et 4 et Dylan en championnat jeunes.

Tout le monde y trouve son plaisir même si le niveau grimpe.

Corentin et Dylan participeront aux trois tours des matches « pings » à Varcès, espérant accéder à la finale en mai,

Ils s'entraînent le vendredi soir, à Têche, avec des jeunes de leur niveau.

Côté matériel, à Varacieux, la section régie par le comité des fêtes, vient d'acquérir une nouvelle table qui va prendre la place d'une ancienne, devenue mal en point. Dorénavant, 5 tables seront utilisées pour le bon fonctionnement du groupe,

En conclusion, la section remercie la mairie, le comité des fêtes pour leur soutien, pour le prêt de la salle, qui permet de rendre heureux ces jeunes mordus de la petite balle.

Meilleurs vœux de bonheur à toutes et à tous pour 2016



Boule d'été

Cette année encore, la Boule d'été aura pleinement réussi ses deux principaux objectifs. Le premier, contribuer au développement du sport bouliste, le second, être un lieu de loisir dédié à la détente, l'amitié et la convivialité. Contribuer au développement du sport bouliste par la mise en place de nombreux concours de sociétaires tout au long de l'année et par l'organisation de deux événements majeurs dans le monde bouliste régional que sont le Challenge Viossat et le concours de la Vogue. Ces jours-là, ce sont

jusqu'à 80 joueurs qui viennent rivaliser d'adresse attirant plus de 200 spectateurs.

Un vrai succès !

Etre un lieu de loisir dédié à la détente, l'amitié et la convivialité est la deuxième vocation de la Boule d'été. C'est la raison pour laquelle elle invite tous ses membres à se retrouver au printemps autour d'une bonne table, en attendant le traditionnel méchoui du 14 juillet, point d'orgue de la saison ; en plus

des habituels repas qui viennent conclure les divers concours de sociétaires. Cerise sur le gâteau, la sortie en car de cette année a été un magnifique voyage Aux Saintes Marie de la mer apprécié de tous.

Comme chaque début d'année La Boule d'été vous donne rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 24 janvier pour sa matinée boudins.



Bonne et heureuse année à tous !

Varacieux Sports Loisirs

Varacieux sports loisirs a vu le jour en mars 2015, prenant la suite de la section cross du comité des fêtes, qui pendant près de 30 ans, a géré l'illustre Cross du Mollard et les premières années du Trail des Chambaran.

VSL est donc une nouvelle association Varacienne.

Le bureau est composé de:

Présidente : Marie -Laure Bois
Président d'honneur : Maurice Champon
Vice-président: Roger David
Secrétaire : Lionel Avit
Vice-secrétaire : Grégory Ferrieux
Trésorier: Didier Cotte
Vice trésorier : Alain Champon
...et d'une douzaine de membres actifs

Chaque année, VSL organisera le Trail des Chambaran le premier dimanche de septembre.

Cette année, en date du 6 septembre, cette matinée sportive a pris une nouvelle dimension rassemblant beaucoup de monde.

Une nouvelle distance de 22 kms s'est ajoutée aux 4 autres parcours de 5,11 et 30 kms.

Sous un beau soleil 50 bénévoles sont venus prêter mains fortes à cette 4^{ème} édition du Trail des Chambaran.

Pas moins de 129 marcheurs, au petit matin ont pris le départ sur 2 parcours de 10 et 15 kms, en direction de Murinais.

Puis 268 coureurs étaient sur la ligne de départ des 4 parcours de 5, 11, 22 et 30 km ainsi que des trois parcours enfants.



Une hausse de fréquentation des coureurs est à noter cette année, notamment chez les enfants.

Les entrainements précédant le trail motivent les jeunes à venir se défouler sur les terres Varaciennes.

Après la remise des prix, participants, spectateurs et bénévoles ont pris plaisir à se retrouver avec un verre ou avec le plateau repas proposé sur réservation.

Le challenge du trail des Chambaran Vercors réunissant 5 courses dans les environs (la Ronde de St Marcellin, le trail des Coulmes, Montaud et Parménie) a motivé beaucoup de coureurs en 2015. Les vainqueurs de ce challenge ont été récompensés chez le sponsor.



Prochain rendez-vous en septembre 2016

Le noyau dur de l'association remercie tous les sponsors, la mairie de Varacieux, les communes voisines, les propriétaires de terrains, les entreprises, les commerçants et bien sur les indispensables bénévoles toujours là à œuvrer.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour 2016

Rugby Club Varacieux

Bien ancré dans la vie associative du village, le club de rugby poursuit son petit bonhomme de chemin et s'apprête à fêter dignement son quarantième anniversaire au cours de l'année 2016. Quarante ans d'histoire et de passion, qui ont vu se succéder plusieurs générations de Varaciens sous le maillot Orange et Noir, avec pour même objectif de prendre et procurer du plaisir ainsi que défendre fièrement les couleurs du clocher!

Petit coup d'œil dans le rétro pour faire le bilan de l'année écoulée. Engagés dans la phase de brassage 3ème/4ème Série, les rugbymen Varaciens obtiennent des résultats honorables et se qualifient pour la troisième Série. Avec cinq succès en six rencontres, lors de la seconde phase, ils obtiennent brillamment leur ticket pour la finale des Alpes au stade Lesdiguières de Grenoble. Et là, journée mémorable avec l'obtention du titre de champion des Alpes, le tout devant une belle cohorte de supporters et dans une ambiance à vous "foutre" la chair de poule! Trois semaines plus tard, bis répétita, le stade de Saint-Laurent du Pont est submergé par la vague Orange et Noir pour le seizième de finale du Championnat de France contre les suisses du Servette de Genève. Hélas la marche est trop haute et les Varaciens s'inclinent logiquement, sans avoir démérités, face au futur champion de France.

La déception digérée, on entre de plein pieds, dès la mi-Août, dans une nouvelle saison. Après plusieurs années de co-présidence, Cédric Giroud se retrouve désormais seul à la barre, toujours entouré bien sûr, de sa flotte de bénévoles. L'équipe séniors, étoffée par une dizaine de nouvelles recrues n'a pu accéder au niveau supérieur par manque d'effectif pour former une seconde équipe. Qu'importe, le duo inchangé d'entraîneurs (J. Jullien et F. Pétriment) se fixe des objectifs ambitieux à savoir conserver le titre alpin et faire mieux en championnat national. Le début d'exercice est prometteur puisque les Varaciens se retrouvent invaincus à la fin des matchs aller.



Concernant la relève, l'école de rugby fonctionne toujours en entente avec le Saint-Marcellin-Sport. Le club se réjouit de pouvoir maintenir ses effectifs. Ce sont en effet une petite vingtaine de jeunes rugbymen mais aussi rugbywomen en herbe, qui s'épanouissent sous le regard attentif et bienveillant de nos éducateurs JC et K. Carlin.

Pour finir, le club tient à adresser quelques chaleureux remerciements. Tout d'abord, merci à la municipalité Varacienne qui apporte un soutien moral et financier fort appréciable et non négligeable pour le bon fonctionnement de l'association. Merci aux forces vives, qui œuvrent dans l'ombre, sans compter. Merci aux partenaires, qui répondent toujours favorablement à nos sollicitations. Et enfin merci aux supporters, toujours nombreux et fidèles, qui nous poussent à nous surpasser.

A très vite aux bords des terrains, et vive le RCV!

Sou des Ecoles

Le Sou des Écoles a l'honneur de vous présenter son nouveau bureau.

- M. BERRUYER Stéphane, Président
- M. TUSLANE Cédric, Vice Président
- M. MANDIER Jérôme, Vice-Vice Président
- Mme CHANAS Katia, Secrétaire
- Mme PABISZ Aurélie, Vice Secrétaire
- Mme CAILLAT Sandra, Trésorière
- Mme BERRUYER Corinne, Vice Trésorière



Nous sommes heureux de vous annoncer les dates de nos manifestations, où nous souhaitons vous voir nombreux.

- Vendredi 11 décembre 2015 - Soirée contes de Noël
- Samedi 19 mars 2016 - Monsieur Carnaval et Ventes de Pognes
- Dimanche 1er mai 2016 - Marché aux fleurs et vide-grenier
- Samedi 25 juin 2016 - Kermesse de l'école

Toutes les personnes désirant nous aider seront les bienvenues afin de faire de ces manifestations une réussite.

Si vous souhaitez nous contacter, nous avons une boîte aux lettres à l'école, ainsi qu'une adresse mail : souvaracieux@orange.fr

Toutes vos propositions, envies, suggestions seront écoutées et étudiées.

Nous vous remercions par avance de l'investissement personnel que vous nous offrirez.

FNACA

Toutes les années la FNACA est présente aux commémorations devant le monument aux morts.

Le 11 novembre, le 8 mai et le 19 mars. Cette date nous est chère car pour nous et nos familles cela représente la fin d'un cauchemar.

Nous avons participé à notre congrès départemental le 17 et 18 octobre à St Jean de Bournay, en présence du préfet, de sénateurs, de députés et de nombreux élus; nous étions plus de 700. Nous espérons être la dernière génération d'anciens combattants.

Artistes en herbe

L'association Artistes en Herbe existe depuis une dizaine d'années à Varacieux. Elle est composée de 2 sections.

Le premier groupe « 1,2,3 couleurs » qui pratique le dessin, l'aquarelle ou le pastel, se retrouve chaque mardi de 18h à 20h à la salle de l'ancienne école. Il organise une exposition en juin. Vous pouvez également admirer leurs tableaux accrochés en mairie toute l'année.



Le deuxième groupe, la chorale « les Vocalises » répète chaque jeudi de 19h à 20h30 dans la même salle. Un concert sera organisé en mai, autour de la variété française et internationale, et du gospel. Une trentaine d'adhérents en tout, qui partagent leur passion dans une ambiance studieuse, mais conviviale.

ACCA

Pour L' ACCA de Varacieux le nombre de sociétaires est stable ; une moyenne de 95 cartes est distribuée depuis quatre ans, chaque année de nouveaux et jeunes chasseurs nous rejoignent, prenant le relais des aînés.

Depuis la pose de réflecteurs en 2013, entre Varacieux et St Vérand, on a constaté une diminution importante du nombre d'animaux (lièvres) retrouvés écrasés, diminution également des collisions avec des voitures. Le lièvre restant le plus beau gibier pour un chasseur...

Les projets de l' ACCA :

-Pose de réflecteurs à partir du cimetière à la limite de Chasselay (4 lièvres écrasés).

-Avoir une maison de la chasse, avec un laboratoire aux normes sanitaires, une chambre froide, une salle polyvalente pour les réunions, les repas de chasseurs...

Les recettes du ball-trap financeraient une partie du projet.

Nous recherchons une maison, un local à rénover ou un terrain abordable! Merci de nous contacter pour toute offre.



La Bonne Entente

Avec plus de 70 adhérents, notre Club se porte bien ! Après 2014, année du renouveau du club, 2015 a été une année de consolidation des acquis par les nouveaux responsables avec la continuité voire le renforcement des activités anciennes et des nouvelles mises en place en 2014.

Bonne entente entre les jeunes retraités et les plus anciens : 2 jeudis récréatifs par mois attirent de nombreux participants avec jeux de cartes, de société, peinture sur bois et marche. Ces réunions sont aussi l'occasion de fêter les anniversaires, diverses célébrations comme le Carnaval avec les enfants des écoles ; rencontre intergénérationnelle importante.

Les mercredis de 18h à 19h, 22 « sportives » pratiquent la Gym Douce avec leur jeune professeur Ludovic.



Deux concours ont eu lieu cette année : l'un (belote, coinche) le 25 février, l'autre (belote, coinche, pétanque) le 1^{er} juillet.



Egalement deux journées Découverte : l'une dans l'Ardèche le 15 avril sur le thème de la châtaigne et l'autre le 7 Juillet à la Roseraie Reuter de St Georges d'Espéranche.

De plus la fédération en « Générations Mouvement » des nombreux clubs des Aînés ruraux permet chaque année des sorties à des conférences, spectacles, festivals...

Le repas de fin d'année du club, le 5 novembre, a réuni une cinquantaine de convives au restaurant Brun à Saint Lattier avec plaisir de déguster et bonne humeur.

Pour 2016, plusieurs sorties sont à l'étude, ainsi que des activités supplémentaires. Pour certains loisirs demandant des moyens ou un nombre important de participants, les responsables du club réfléchissent à des alliances d'opportunité avec des clubs de communes voisines.

A noter : - le jeudi 14 Janvier 2016 se tiendra l'Assemblée Générale annuelle ; ce sera l'occasion d'adhérer pour les personnes intéressées qui n'ont pas encore « franchi le pas », et aussi pour chaque adhérent de faire des propositions, des remarques...

- Concours Belote Coinche les mardi 23 février et 28 Juin

Le Bureau du Club vous souhaite de joyeuses Fêtes et une excellente année 2016

ADMR ST VERAND- ST SAUVEUR - MURINAIIS- VARACIEUX

C'EST FAIT !!!!

Depuis deux ans un travail considérable et collectif a été réalisé par les salariés, les bénévoles et responsables qualité afin d'obtenir la certification AFNOR.

Votre ADMR a obtenu la norme NF service par AFNOR Certification.

• Qu'est-ce que la marque NF Service?

La marque Nf Service est une marque de certification volontaire le fruit d'une démarche de professionnels décidés à prendre de réels engagements vis-à-vis de leurs clients. Elle répond aux attentes des consommateurs ou des professionnels et garantit, la fiabilité et le sérieux du service fourni. Elle certifie des services de toute nature, destinés au grand public comme aux professionnels. Elle distingue les meilleurs services.

Signe de reconnaissance et gage de confiance la marque NF Service rassure les consommateurs ou les professionnels dans leur choix.

• Cette norme vous offre les garanties:

- d'un service de qualité fiable et sérieux
- la satisfaction client
- une information actualisée et une relation contractuelle claire
- la conformité du service aux engagements (définis dans la norme NF X50-056)

• Pourquoi une marque NF Service?

Les services d'aide à domicile ont connu ces dernières années un essor considérable. Face à cette évolution les pouvoirs publics ont mis en place en 2005, un plan de cohésion sociale, dit plan "BORLOO" qui vise à stimuler la croissance de ce secteur d'activité et créer des emplois.

La professionnalisation des services à la personne est l'une des composantes de ce plan.

C'est dans ce contexte que les prestataires du service à domicile ont souhaité faire reconnaître la qualité de leurs prestations et développer une certification de service:

La marque NF Service "Service aux personnes à domicile".

Crépuscule

2015 aura été une belle année pour l'association Crépuscule : l'année a commencé en avril par la traditionnelle journée « diots » de l'association, la population étant au rendez-vous, cette réussite a permis à Crépuscule d'offrir à 25 enfants et jeunes et leurs accompagnants une belle journée au Parc de la Tête d'Or à Lyon au mois de juillet. Une sortie placée sous le signe de leur voyage de fin d'année.





En septembre, nous avons participé au financement d'une semaine à Massacan (Toulon) pour 6 enfants de 6 à 12 ans : promenades, baignades, apprentissages divers. Ces camps sont toujours une expérience sans pareille pour ces enfants mais aussi une source de progrès et de cohésion du groupe.

Au mois d'avril, lors de notre journée « diots », nous avons été contacté, par le biais de Daniel Flavien, par le Rotary Club de Saint Marcellin et en cette fin d'année nous avons appris avec un réel bonheur qu'une subvention nous avait été accordée ; celle-ci servira à acheter du matériel sportif et de loisirs aux

enfants et aux jeunes de l'IME Gingkobiloba de Vinay (trampoline, kart double, jeux de sociétés, bracelets d'identification). Une nouvelle qui a été accueillie avec toute la joie et la reconnaissance dont fait toujours preuve l'équipe de l'IME.

Dans un second temps, une soirée théâtre a été organisée le 28 novembre dernier à la salle des fêtes de Varacieux: « Les Belles Sœurs », une pièce de la troupe La Génissoise, quelle belle soirée !!! 1h30 de fous rires !! Les bénéfices de cette soirée ont été complètement reversés à Crépuscule et vont nous permettre de financer une semaine au ski pour des adolescents au mois de février prochain.

Pour 2016, l'association Crépuscule a d'ores et déjà des idées plein la tête et parmi elles la reconduction bien sûr de la journée « diots » au mois d'avril mais aussi l'organisation d'une après-midi Zumba à la salle des fêtes de Varacieux où comment conjuguer sport et générosité.

Je tiens à profiter de ces quelques lignes pour remercier tous les bénévoles de Crépuscule pour leur présence et leur bonne humeur constante. Une équipe hors pair sans qui rien ne serait possible.

Merci à tous

Objets d'antan - Journées du patrimoine

Création de l'écomusée

"Ils en ont rêvé, ils l'ont fait!" Ça y est, les "objets d'antan" sont installés, mis en scène; plus besoin de déballer puis remballer les collections dès la fin des journées du patrimoine.

Au printemps 2015, la municipalité a proposé à l'association des "objets d'Antan" deux lieux d'exposition- l'étage du local technique ainsi que le deuxième étage de la mairie, libre de tout aménagement.



Une fois la convention d'occupation signée par les deux parties, début août, les bénévoles se sont mis à la tâche. Transporter meubles et caisses, nettoyer, réparer, cirer et installer a mobilisé tous les bénévoles disponibles jusqu'aux jours d'ouverture au public.

Sous la superbe charpente d'origine, une salle à manger, une cuisine, une chambre à coucher et une salle de classe ont été reconstituées dans leur aspect d'autrefois; elles accueillent les objets du quotidien qu'utilisaient nos aïeux, de la poêle à grand manche pour la cheminée à l'ancêtre de la cocotte-minute, de la baignoire d'enfant en zinc au réservoir pour douche suspendu...

Des mannequins en tenue d'autrefois animent les lieux de leur élégante présence; ils ont été habillés pour les différentes circonstances de la vie: un couple de mariés, une ménagère, une écolière, une institutrice.



Plus de 300 personnes ont visité les trois sites ouverts et ont particulièrement apprécié les nouvelles installations qui seront encore améliorées et enrichies de commentaires. Le projet est de mettre en scène les outils de l'artisanat rural et de faire évoluer d'année en année toutes les possessions de l'association.

Les deux journées se sont, comme d'habitude, terminées autour d'assiettes fumantes de soupe au lard, cuite longuement à la chaudière. Ambiance bon enfant, faite de chansons et d'amitié: recette à garder précieusement!



Lundi 21, pendant les activités périscolaires, les enfants du cycle 3 de l'école se sont plongés dans cet univers qui leur est parfaitement étranger. Ils ont ri devant les culottes "pisse-droit" et la douche d'autrefois. **Quant à l'école, était-ce mieux autrefois?** Pour jouer, oui et encore...

Mardi, ce sont deux classes de cycle 2 de St Vérand qui ont découvert les grosses machines agricoles et "la maison d'autrefois". Bien que très jeunes, ils ont été attentifs au quotidien de leurs aïeux, présenté comme un conte.

"Les Objets d'Antan" remercient vivement le maire et son conseil municipal pour l'octroi de ces deux lieux où les collections sont mises en valeur, les conseillers qui ont donné de leur temps pour l'aménagement et la sécurité. Merci au Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention de 500€.

Merci enfin à toutes les personnes qui se sont investies des journées entières ou seulement quelques heures pour la réussite de ces installations.

Nul doute que l'association devra, dans l'avenir, réfléchir à l'accueil éventuel de visiteurs tant est vif l'intérêt pour la diversité des collections et leur mise en scène.

Mais c'est un important investissement humain et les bénévoles d'aujourd'hui n'y suffiront pas. Pourtant ne dit-on pas "à cœur vaillant rien d'impossible"?



Dernière minute

Jeudi 10 décembre, en marge de la COP 21, la municipalité avait invité les enfants pour planter un arbre dans l'enceinte de l'école : une participation à leur échelle pour « lutter » contre le réchauffement climatique et surtout une prise de conscience supplémentaire pour les enfants...et les adultes. Une occasion de se rappeler que « la terre ne nous a pas été donnée par nos grands-parents mais prêtée par nos petits-enfants... »



La compagnie Vis Comica organise une soirée d'humour au DIAPASON de St Marcellin :
TEX avec son ONE MAN SHOW : « ETAT DES LIEUX », spectacle tout public...
Le 23 janvier 2016 à 20h30, dans le but de récolter quelques bénéfices au profit des
Restos du Cœur de St Marcellin

Vous prendrez bien encore une année !..



*Le maire et le conseil municipal de Varacieux, vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous convient à la cérémonie des voeux à la salle des fêtes.*

Samedi 9 janvier 2016 à 17h 30